



A Tous PN TOUTES CIES

www.unac.asso.fr

navigants@unac.asso.fr

février 2012

MAYDAY MAYDAY MAYDAY

Comment se débarrasser de ses salariés en contrat français et les remplacer par des salariés en contrat grec tout en continuant à produire en France ?

Il suffit de créer une filiale grecque, d'immatriculer ses avions en Grèce... Et de poursuivre tranquillement son activité française en profitant de la diminution de charges et cotisations... Pôle emploi s'occupera du reste !

Beaucoup d'entreprises en rêvent, Antoine Ferretti, PDG de la compagnie Aérienne « Air Méditerranée » l'a fait !

Déjà 3 avions concernés, bientôt 6 (sur 10), puis sans doute le reste de la flotte par la suite si les autorités laissent faire...

450 salariés en moyenne dont 343 en CDI, mais après le PSE en cours seulement 258 CDI conservés... en attente du prochain PSE.

Reclassement de personnel en contrat grec possible avec salaire divisé par deux...

- ✈ **Les autorités françaises vont-elles laisser faire ce plan de démantèlement des emplois d'une compagnie aérienne française ?**
- ✈ **Vont-elles abandonner à leur sort les salariés licenciés dont l'emploi est délocalisé ?**
- ✈ **Vont-elles renoncer aux cotisations sociales d'une entreprise française ?**
- ✈ **Vont-elles accepter que les bénéfices faits en France soient transférés et imposés (ou pas) en Grèce ?**
- ✈ **Vont-elles tolérer que les voyageurs français soient ainsi pris en otages en croyant voler avec une compagnie française et en constatant à l'embarquement que le personnel ne parle pas français ?**
- ✈ **Vont-elles laisser ce modèle s'étendre aux autres compagnies françaises (plus de 100 000 salariés concernés) et même à toutes les entreprises françaises ? Beaucoup de compagnies aériennes, et même les plus grandes et les plus prestigieuses ne rêvent que de pouvoir pratiquer une telle délocalisation des emplois.**

LETTRE OUVERTE DES SALARIÉS D'AIR MED

Au Président de la République, au ministre des Transports, aux femmes et hommes politiques de notre pays, aux passagers des compagnies aériennes qui sont eux-mêmes salariés en France.

Notre entreprise, nos emplois, le transport aérien français, sont violemment menacés !

Avec la complicité des autorités, l'emploi à Air Méditerranée est délocalisé !

On nous arrache notre outil de production, notre PDG, profitant de la crise actuelle, méprisant ses salariés, leurs représentants et le dialogue social, vient de créer une filiale grecque avec des navigants soumis au droit social grec pour y délocaliser sauvagement la majeure partie de notre flotte (60 % des avions concernés à ce jour). Ceci afin de profiter au mieux des bas salaires grecs, et de cotisations sociales inférieures dans le but de délocaliser ses bénéfices.

Cela en faisant faire à cette nouvelle société, Hermès, nos propres vols vacances du marché français au départ de Roissy Charles de Gaulle comme de nos villes de province : Marseille, Lyon, Nantes, Toulouse, Le Havre, Brest, Lille, Limoges, Strasbourg, Mulhouse... etc.

Dans le même temps, notre société a lancé un « Plan social » afin de licencier 85 personnes, dont 83 navigants.

Cette situation concerne un bien plus grand nombre de salariés (200 personnes environ sur 450 emplois habituels) puisque des CDD français qui venaient habituellement renforcer nos effectifs de mars à octobre iront également pointer au chômage et seront remplacés par des salariés soumis au droit grec bien plus avantageux pour les employeurs.

Les conséquences sociales et économiques sont proprement scandaleuses : dumping social, délocalisation du marché français, coût du chômage, sabotage de la production française, pertes de cotisations sociales pour les régimes sociaux français...

Au train où vont les choses, nous nous attendons, si rien n'est fait, non seulement à la poursuite des plans de la délocalisation de 6 avions sur 10, mais au départ de toute notre flotte, à la disparition de notre entreprise, et pire encore à ce que la méthode se propage aux autres compagnies aériennes françaises qui ne sauront résister à ce dumping social. Ces pratiques honteuses font les affaires d'un tout petit nombre et causent l'appauvrissement et le désarroi du plus grand nombre.

L'Europe doit-elle se construire en exploitant ses populations les plus fragilisées et en tirant vers le bas l'ensemble d'un secteur industriel et commercial, l'aviation ?

Nous ne le pensons pas et faisons appel à vous tous, en particulier à ceux d'entre vous qui sont en exercice ou aspirent à l'être afin de mettre un terme à cette situation scandaleuse et indigne de notre démocratie.

Devons-nous abandonner tout espoir d'exercer nos métiers en France, puis s'expatrier avec nos compétences en Asie ou en Grèce ? C'est déjà une réalité pour beaucoup de nos collègues qui ont été victimes de dépôts de bilan, cela ne s'était pas encore produit suite à une délocalisation sauvage comme celle que nous connaissons aujourd'hui.

Notre compagnie qui a été bénéficiaire de très nombreuses années, connaît des difficultés depuis deux ans, nous déplorons qu'aucun plan sérieux d'économie organisationnelle, opérationnelle, ou concernant la gestion du carburant (40 % des coûts d'exploitation contre 10 % pour la masse salariale, dixit notre PDG) n'ait été instauré avant de penser au PSE, nous pensons que la création de la filiale grecque a précipité les pertes et affecté gravement la trésorerie, transformant des difficultés passagères en prétexte à tous les abus d'une « Direction-actionnaire-majoritaire » impulsive et approximative.

Il existe des solutions, nous les avons proposées à la Direction de la compagnie, mais aucune solution interne ne vaudra jamais les perspectives de gains financiers à court terme qu'espère notre Direction avec la délocalisation de son activité vers un pays à moindres coûts sociaux. La partie est perdue pour tous les salariés travaillant en France si l'Europe se traduit par du dumping social.

NE LAISSEZ PAS NOS EMPLOIS DISPARAITRE,

NE NOUS ABANDONNEZ PAS !